

Chère adhérente, cher adhérent,

Les membres du conseil d'administration vous présentent leurs vœux les plus sincères et chaleureux pour l'année 2026 et vous remercient pour votre engagement à leurs côtés dans la belle, mais très exigeante, aventure conduite par la SPA 89.

Sans votre confiance, votre générosité et vos actions en faveur de la cause animale, rien ne serait réellement possible et, surtout, rien ne pourrait s'inscrire dans la durée ; si vous étiez à nos côtés lors de la dernière assemblée générale, vous avez pu mesurer les difficultés que connaît l'association et les solutions préconisées, celles -là même qui, depuis quelques mois, ont commencé à démontrer leurs effets.

Car, vraiment très loin du misérabilisme souvent affiché dans les associations de protection animale, la détermination s'est faite jour au sein de la SPA 89 pour éloigner le spectre qui guette et menace nos actions et missions réelles de protection des animaux. Désormais, absolument tout est réfléchi et mis en œuvre pour que nos animaux continuent à bénéficier des meilleurs soins dans un contexte de strict resserrement budgétaire ; grâce à l'engagement de chacun et chacune d'entre vous, la SPA 89 devrait pouvoir marquer l'année 2026 d'une pierre blanche qui marquera un tournant dans l'action de protection animale loco-régionale.

Nous comptons sur vous, sur votre dynamisme, sur votre générosité, sur votre confiance, mais également sur vos idées et vos actions pour participer à la merveilleuse épopée dont le chemin s'ouvre devant nous.

Aujourd'hui, comme chaque année, nous vous appelons à renouveler votre adhésion pour l'année 2026, un signal fort de votre engagement au sein d'une cause noble et exigeante ; il ne s'agit de rien de moins que de laisser à nos enfants un monde dans lequel l'animal, le vivant en général, aura sa place.

La cotisation est annuelle et valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Renouveler votre adhésion et continuer à soutenir les combats de la SPA 89 contre la souffrance animale ? Rien de plus simple puisque cela s'effectue en versant une cotisation annuelle (*déductible à 66% des impôts sur le revenu dans la limite de 20% du revenu annuel*) en suivant les étapes établies sur le bulletin joint.

Dans l'attente de vous compter encore cette année parmi nos adhérents, voire donateurs fidèles tellement nécessaires, nous vous prions d'agrérer, nos sentiments les meilleurs, doublés de notre particulière affection.

**IMPORTANT : LA SPA 89 D'AUXERRE EST PARFAITEMENT INDEPENDANTE, NE RECOIT AUCUNE AIDE OU SUBVENTION ET NE DEPEND D'AUCUNE ASSOCIATION QUI SE DIRAIT NATIONALE. ....ELLE NE DEPEND QUE DE VOUS.**

Avec toute notre reconnaissance et toute notre amitié

Le conseil d'administration de la SPA 89 d'Auxerre



Société de Protection Animale 89  
(Association régie par la Loi de 1901)

Adresser la correspondance à :

**SPA 89**  
**Route de Toucy**  
**8900 AUXERRE**

Tél : **03.86.52.30.74**

e-mail : [spa89auxerre@gmail.com](mailto:spa89auxerre@gmail.com)

site internet : [spa89auxerre.com](http://spa89auxerre.com)

SIRET : 347797649000.14

## **APPEL A COTISATION 2026**

**(adhésion valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026)**

NOM : ..... Prénom .....

Adresse .....

E-mail ..... Téléphone.....

*(Afin de limiter les frais postaux, il est souhaitable que vous communiquiez votre e-mail qui sera conservé dans le strict cadre du RGPD)*

Je règle ma cotisation de 30,00 € :

- par chèque libellé à l'ordre de la SPA 89 AUXERRE
- par carte bancaire \*
- par virement \*

Ou je fais un don de .....€ par chèque  par carte  en espèces

(\*) RIB joint

**Nota : dès réception de votre cotisation ou de votre don, un reçu fiscal vous sera adressé qui vous permettra de déduire votre versement à hauteur de 66% de vos revenus de l'année 2026(une cotisation ou un don de 30 euros réduit votre impôt sur le revenu de 20 euros et ne vous coûte donc que 10 euros).**